

MARCHEPRIME  
Une ville au cœur

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022

**Nombre de Conseillers :**

en exercice : 25  
présents : 20  
votants : 25

L'an deux mille VINGT-DEUX, le 22 septembre à 20 heures et 00 minute, le Conseil Municipal de la commune de MARCHEPRIME, dûment convoqué le 16 septembre 2022 en séance ORDINAIRE, s'est réuni à la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Manuel MARTINEZ, Maire.

**PRÉSENTS :** M. MARTINEZ, Mme BATS, M. FLEURY, Mme GAILLET, M. LORRIOT, Mme RUIZ, M. RECAPET, Mme PIRES, Mme FALCOZ-VIGNE, M. ROYER, M. VANIGLIA, Mme ASSIBAT-TRILLE, M. CAÏSSA, Mme FARGE, M. COURTIN, M. CARDOSO, Mme SALHI, Mme MARTIN, M. GUICHENEY, M. MAILLARD

**ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :**

Mme BRETTEZ a donné procuration à M. MARTINEZ  
M. BARGACH a donné procuration à Mme RUIZ  
Mme JAULARD a donné procuration à Mme FALCOZ-VIGNE  
Mme BARQ SAAVEDRA a donné procuration à Mme BATS  
Mme BERTOSSI a donné procuration à M. RECAPET

**Secrétaire de séance (article L2121-15 du CGCT) :** Mme Valérie GAILLET

### **Délibération n°09-22092022 : COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS**

Monsieur le Maire expose que :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2122-22 ;

Vu les délégations accordées à Monsieur le Maire par délibération du Conseil municipal du 18 juin 2020 et compte-tenu du fait qu'il doit en informer le Conseil municipal ;

Vu la note explicative de synthèse ci-jointe ;

Considérant que Monsieur le Maire a été amené à prendre les décisions municipales pour les objets ci-après :

15/07/2022 Visa préfectoral du 21/07/2022	CITRAM AQUITAINE- Signature du marché de transport scolaire, périscolaire et extra-scolaire au 01/09/2022 pour un montant annuel maximum de 150 000€ HT.	DM 2022-29
20/07/2022 Visa préfectoral 21/07/2022	EUROFEU SERVICES -Signature du marché de maintenance du parc d'extincteurs à compter d'octobre 2022 pour un montant annuel maximum de 18 682€ TTC.	DM 2022-30
22/07/2022 Visa préfectoral 03/08/2022	AQUITANIS et le CENTRE D'EDUCATION CONDUCTIVE DE LA NOUVELLE AQUITAINE – Signature d'un avenant et d'une convention pour des mises à dispositions de salles pour la fin d'année 2022.	DM 2022-31
04/08/2022 Visa préfectoral 05/08/2022	SPS BASSIN – Signature du marché d'accompagnement de la commune pour l'Aménagement de la rue Daniel Digneaux en piste cyclable et réalisation de 2 plateaux pour un montant de 1 200€ TTC.	DM 2022-32

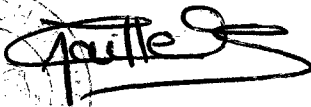
14/09/2022 Visa préfectoral 15/09/2022	ENEDIS- Fixation de la redevance d'occupation du domaine public (RODP) – Année 2021 perçue en 2022	DM 2022-33
14/09/2022 Visa préfectoral 15/09/2022	AEL CLEAN SERVICES-EI – Signature du marché de nettoyage des réseaux aérauliques et des VMC des écoles et de la caravelle pour un montant de 1 986,52€ TTC.	DM 2022-34

Ayant entendu cet exposé, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** de ces décisions.

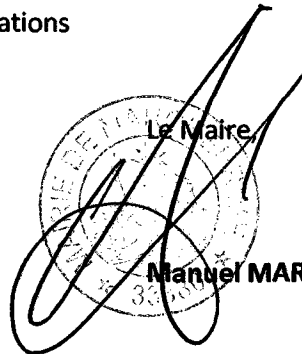
Extrait certifié conforme au registre des délibérations  
A Marcheprime, le 22 septembre 2022.

La secrétaire de séance,



**Valérie GAILLET**

Le Maire,



**Manuel MARTINEZ**

Acte certifié exécutoire par le Maire compte-tenu de la réception en Préfecture le 26/09/2022  
et de sa publication sur le site internet de la commune le 27/09/2022